RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ESSENTIEL | NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°92

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les tomates en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés



La Nouvelle-Aquitaine est le deuxième plus grand producteur de France avec près de 20 % de la production nationale de tomates. Le département du Lot et Garonne produit à lui seul presque la moitié des volumes de tomates pour le frais, avec l'emblématique tomate de Marmande.

La Nouvelle-Aquitaine, deuxième région productrice de tomates pour le frais.

Avec 20 % de la production nationale de tomate pour le frais (sous-serres et plein air confondus), la Nouvelle-Aquitaine arrive en deuxième position derrière la Bretagne (31 %) et juste devant les Pays de Loire (14 %). En 2025, 359 ha étaient consacrés à cette culture en Nouvelle-Aquitaine. Selon les comptes provisoires de l'agriculture 2024, le poids économique régional de la filière pèse 24 % de la valeur nationale, soit plus de 212 M€ sur un total de 890 M€

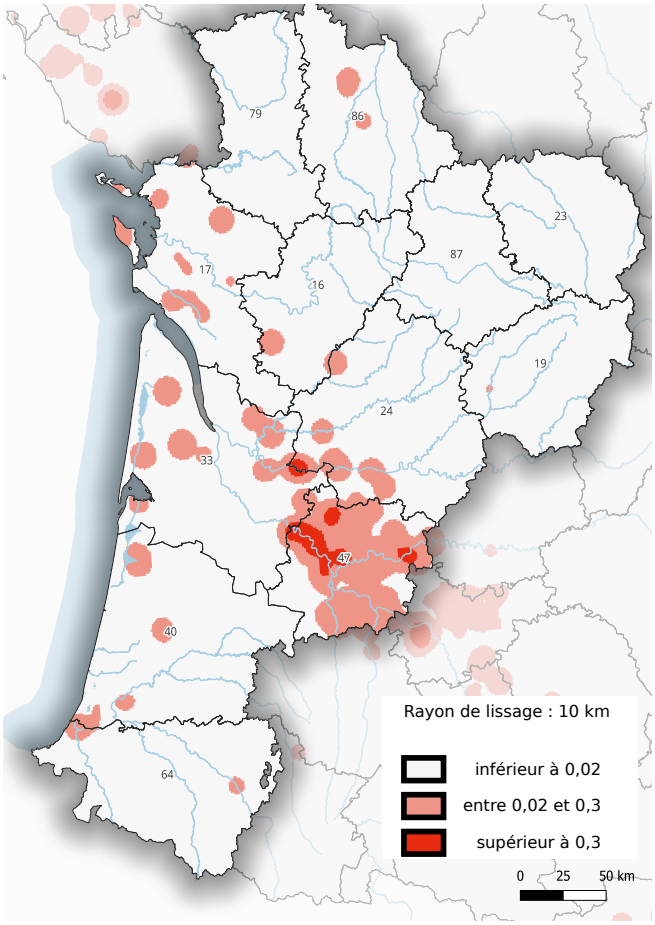
Plus de 4/5 de la production régionale provient des départements de l'ex-région Aquitaine. Le département du Lot-et-Garonne produit à lui seul presque la moitié des volumes de tomates pour le frais avec notamment l'emblématique tomate de Marmande, cultivée en pleine terre et sous abris.

Une augmentation régulière des surfaces et de la production

Les surfaces régionales ont augmenté en moyenne de 8 % entre 2022 et 2025 passant de 332 à 359 ha. La production progresse davantage pour les départements de l'ex-Aquitaine (+19 %) compte tenu d'une plus forte proportion de la culture sous serres chauffées. Les 5 départements qui la composent ont produit en 2025, sur 241 ha, plus de 85 900 tonnes de tomates pour le frais contre 71 900 tonnes en 2022. La Nouvelle-Aquitaine dépasse les 99 000 tonnes en 2025.

Ces dernières années, la production s'est plus orientée vers les variétés anciennes, type cœur de bœuf ou côtelées ou les tomates grappes ou cerise afin de suivre les tendances du marché.

Carte 1
Répartition des surfaces (ha/km²) de tomates en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Focus sur la tomate d'industrie

La Nouvelle-Aquitaine représente 22 % de la production française de tomates pour l'industrie, loin derrière Provence Alpes Côte d'Azur (50 %) mais devant Occitanie (17 %).

Cette production de plein champ est contractualisée et entièrement mécanisée. Elle permet la fabrication de coulis ou de concentrés de tomate.

Elle recouvre une superficie de presque 550 hectares, concentrée sur trois départements, Lot-et-Garonne (366 ha) et les départements limitrophes, Gironde (110 ha) et Dordogne (74 ha).

Si les surfaces sont relativement constantes depuis 2022, les niveaux de production dépendent des conditions climatiques et sont donc très variables selon les années. L'année 2025, année record, affichait une production en forte hausse, autour de 41 500 tonnes. Enfin, cette culture nécessite la présence d'une usine de transformation à proximité du lieu de production. En effet, le fruit, récolté à sa pleine maturité, est fragile et doit être acheminé sur le lieu de transformation dans les 24 heures qui suivent la cueillette.

Dans l'usine « Tomates d'Aquitaine » située à Bergerac (Dordogne), on transforme 15 000 tonnes de tomates par an en pulpe, sauce pizza et purée de tomate.

La production annuelle de tomates d'industrie française ne couvre que 10 % de la consommation nationale de sauces tomate, coulis et concentrés. Les importations venues d'Espagne, d'Italie et de Chine pallient ce déficit. Cependant, la filière, grâce à un accompagnement technique des agriculteurs, tente d'accroître régulièrement les surfaces chaque année. Mais les capacités des usines de transformations existantes (150 000 à 165 000 tonnes par an) restent un frein à la progression de la production sur le territoire français.

Tableau 1

Les surfaces et productions de tomates en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

Tomates pour le frais	2020	2022		2023		2024		2025	
	*Nombre d'exploitations**	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*
Nouvelle-Aquitaine	**2 093**	**332**	**85 351**	**350**	**91 005**	**360**	**92 377**	**359**	**99 830**
Nouvelle-Aquitaine / France métropolitaine (%)	*14 %*	*13 %*	*17 %*	*13 %*	*20 %*	*13 %*	*18 %*	*13 %*	*20 %*
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France métropolitaine*	-	**2**		**2**		**2**		**2**	
Charente	84	15	2 478	15	2 209	16	2 468	16	2 432
Charente-Maritime	193	50	5 812	50	5 264	57	6 209	56	6 131
Corrèze	147	7	938	7	846	8	987	8	974
Creuse	110	NS	NS	NS	NS	4	292	4	288
Dordogne	314	21	5 936	22	6 343	22	6 400	22	7 019
Gironde	177	24	6 368	26	7 144	25	6 837	25	7 493
Landes	143	44	14 209	47	15 380	46	15 188	46	16 671
Lot-et-Garonne	412	115	38 778	125	42 622	123	42 390	123	46 542
Pyrénées-Atlantiques	213	23	6 656	25	7 427	25	7 498	25	8 224
Deux-Sèvres	81	7	812	7	735	8	867	8	856
Vienne	98	18	2 402	18	2 163	20	2 502	20	2 469
Haute-Vienne	121	5	703	5	635	6	740	6	731

Champ : Tomates pour le frais, production plein air et serres
s : secret statistique, NS : non significatif
Sources : *Agreste – RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

la France demeure structurellement déficitaire en tomates

De 2010 à 2016, la production française ne suffisait pas à satisfaire la demande. Le déficit de surface en production s'établissait autour de 6 000 ha. (graphique *1*).

À partir de 2017, ce manque se creuse progressivement, avec un point particulièrement bas autour de 2020. Une légère amélioration apparaît ensuite, mais elle reste limitée.

Sur l'ensemble de la période, la France demeure donc structurellement déficitaire en tomates.

En France, la consommation de tomates fraîches est restée relativement stable depuis 2010, avec une légère augmentation de la consommation de tomates transformées (sauces, concentrés, etc.).

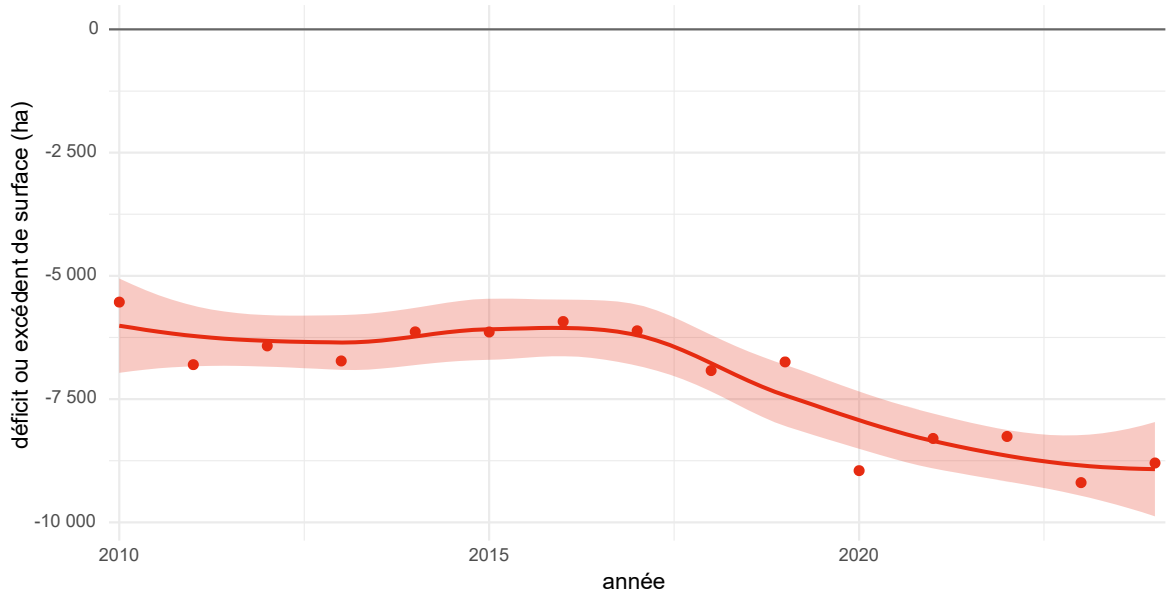
La production française de tomates pour le frais reste stable mais insuffisante pour couvrir la demande nationale, surtout en hiver. Environ 36 % des tomates fraîches consommées en France sont importées. Les importations, en provenance du Maroc notamment pour les tomates cerise sont en forte progression depuis 2012 suite à un accord EU/Maroc permettant aux importations de produits agricoles de bénéficier de préférences tarifaires.

Pour se démarquer et maintenir la dynamique de la filière, la production française développe les variétés anciennes et axe sa stratégie sur des critères qualitatifs et environnementaux (zéro résidus de pesticides).

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en tomates en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine, total tomates

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Les fiches portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français, afin d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale.**

Les données de surfaces et de productions proviennent des **Statistiques agricoles annuelles (SAA)** ; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-approvisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
https://agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédactrices : Geneviève MAJESTÉ, Mélodie TRIOREAU, Delphine BESSON
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026